



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CAMPUS FRANCE ET LE HCÉRES SIGNENT UN PARTENARIAT POUR DÉVELOPPER DES SYNERGIES ET DES ACTIONS DE COOPÉRATION



Paris, le 6 janvier 2022

Béatrice Khaiat, Directrice générale de Campus France et **Thierry Coulhon**, Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) ont signé en décembre dernier un accord-cadre de partenariat visant à renforcer les liens qui unissent les deux institutions. Campus France et le Hcéres partagent déjà des réflexions communes sur les thématiques liées à la qualité de l'accueil des étudiants internationaux, en tant que membres du comité de pilotage du Label Bienvenue en France aux côtés de la CPU, de la CDEFI, de la CGE, de la CTI et du MESRI.

L'accord-cadre identifie principalement six axes de coopération :

- une **veille sur l'évolution des systèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation (ESRI) à l'étranger** et plus particulièrement les établissements étrangers en demande d'évaluation et d'accréditation, qui peuvent être identifiés par Campus France et le réseau des Espaces Campus France implantés dans 134 pays,
- une veille sur les **appels à projets européens** pouvant mener à des réponses communes,

- l'**identification d'experts** universitaires, scientifiques, étudiants, professionnels de haut niveau à l'étranger issus de la plateforme **France Alumni**,
- la mise en œuvre d'**actions** permettant de contribuer à la **visibilité** et à la **promotion** de l'enseignement supérieur et de la recherche, concernant en particulier l'activité des deux institutions,
- la mise en œuvre d'une **réflexion sur l'articulation entre l'évaluation des Établissements** par le Hcéres **et l'attribution du Label** Bienvenue en France par Campus France,
- la **participation réciproque à des événements** organisés par Campus France ou le Hcéres, en fonction des thématiques et centres d'intérêt : Rencontres Campus France, événements liés à la promotion de l'enseignement supérieur, événements internationaux liés à la qualité de l'enseignement supérieur, comités d'orientation et de pilotages.

Ces objectifs seront encadrés par le biais d'activités conjointes à travers des **conférences, séminaires** ou **workshops communs**.

« Le partenariat entre Campus France et le Hcéres est l'aboutissement logique du travail conjoint que nous menons depuis 2019. D'une part l'expertise du Hcéres dans le domaine de l'évaluation de l'enseignement supérieur est précieuse pour alimenter nos réflexions sur le Label Bienvenue en France, piloté par Campus France. D'autre part, le réseau des Espaces Campus France dans le monde peut représenter une opportunité pour le développement international du Hcéres. »

Béatrice Khaïat

Directrice Générale de Campus France

« La signature de cet accord-cadre s'inscrit dans la politique internationale menée par le Hcéres. Un renforcement des coopérations avec Campus France, établissement public incontournable dans la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger, est indispensable pour faire rayonner le modèle d'évaluation de notre institution par-delà nos frontières. »

Thierry Coulhon

Président du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCÉRES)

CAMPUS FRANCE

Campus France est un opérateur des ministères de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. L'agence soutient l'attractivité de l'enseignement supérieur français en assurant sa promotion et sa valorisation auprès des étudiants et chercheurs étrangers, en gérant des programmes de bourses des gouvernements français et étrangers et en accompagnant étudiants et chercheurs internationaux.

Campus France a également pour mission de développer et de gérer des projets européens, d'analyser la mobilité internationale, de fédérer des réseaux de partenaires grâce à son expertise sur la mobilité internationale (réseau des Espaces Campus France) et de piloter la plateforme France Alumni, réseau des anciens étudiants étrangers en France, animé localement par les ambassades.

Campus France entretient des relations étroites avec le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche à travers le Forum Campus France, dont sont membres 367 universités et

regroupements, organismes de recherche, écoles de management, écoles d'ingénieurs, écoles de langues, écoles d'art et d'architecture, écoles de gastronomie.

Placés sous l'autorité de l'ambassadeur, les 275 Espaces et Antennes Campus France situés dans 134 pays, relaient l'action de l'agence et sont chargés de porter ces missions d'attractivité et de promotion, de conseil aux étudiants et d'information sur les programmes de bourses.

En savoir plus : www.campusfrance.org

LE HAUT CONSEIL DE L'ÉVALUATION DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (HCÉRES)

Le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) est l'autorité administrative indépendante chargée d'évaluer l'ensemble des structures de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou de valider les procédures d'évaluations conduites par d'autres instances. Par ses analyses, ses évaluations, et ses recommandations, il accompagne, conseille et soutient la démarche d'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.

Pour garantir la qualité de ses travaux, le Hcéres appuie son organisation sur un collège de 30 membres français et étrangers qui fixe le cadre général de son action. Huit départements « métier » et le secrétariat général œuvrent à l'orchestration des campagnes d'évaluation, animent les missions et créent l'appui fonctionnel à l'organisation.

Chaque année, en moyenne 3500 experts sont mobilisés pour conduire les évaluations, avec le soutien des conseillers/chargés de mission scientifiques et des personnels administratifs.

Les évaluations et analyses du Hcéres doivent répondre à de nombreuses exigences, relevant notamment de la déontologie et des principes européens d'assurance qualité. Pour satisfaire à ces exigences, le Hcéres a déployé un système d'assurance qualité interne en appui à toutes ses activités, au service de son plan stratégique.

En savoir plus : www.hceres.fr

Contacts presse

Campus France

Judith Azema

Directrice de la communication

Tél : 01 40 40 81 00

judith.azema@campusfrance.org

Hcéres

Alexandre Arlin

Chef de cabinet

Tél : 01 55 55 60 15

alexandre.arlin@hceres.fr